

Faculté de droit



ECRI2202 Questions approfondies de psychologie et de psychanalyse criminelles

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Jean Kinable
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Approfondir les concepts d'une psychologie clinique inspirée par la psychanalyse, en les mettant à l'épreuve d'un thème criminologique particulier, lequel est susceptible de changer chaque année.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Les thèmes à traiter seront, par exemple :

- le passage à l'acte dans sa version psychopathique ;
- le sentiment d'injustice subie et la dynamique de la reconnaissance et de la solidarité, que ce soit chez le délinquant ou chez la victime ;
- la violence des affects dans la criminogénèse de crimes passionnels ou autres destins de l'agressivité ; #

Résumé : Contenu et Méthodes

Etant un cours de " questions approfondies ", la matière peut changer chaque année.

Quel que soit le thème retenu (relevant d'un des champs de la criminalité), il s'agit d'analyser l'apport spécifique d'un éclairage de ces phénomènes par la psychologie clinique suivant le modèle psychanalytique, ainsi que d'élaborer les concepts capables de prendre en charge une intelligibilité originale de la signification de ceux-ci. Un tel abord est également à développer dans ses implications anthropologiques et interdisciplinaires, propres aux sciences humaines cliniques.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Pré-requis : avoir suivi un enseignement en criminologie psychologique ou en psychologie clinique.

Support : références bibliographiques communiquées.

Evaluation : examen oral

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21MS	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)
CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)
CRIM22MS	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)